

SAVIEZ-VOUS QUE la Caisse d'économie solidaire, c'est :

- 550 membres en habitation sociale ;
- 260 millions \$ en financement consacrés au logement collectif ;
- Un partenaire majeur pour préserver et adapter vos immeubles à vos besoins ;
- Une ferme volonté de donner un nouvelle essor au patrimoine immobilier collectif ;
- Une alliée solide du Réseau des OSBL en habitation ;
- Un membre actif du Fonds québécois d'habitation communautaire ;
- 42 ans d'expérience partout au Québec ;
- Une référence financière pour les principaux acteurs du domaine : la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), la Société d'habitation du Québec (SHQ), les offices municipaux d'habitation (OMH), les groupes de ressources techniques (GRT), du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) et ses 8 fédérations ;
- Une institution qui a soutenu la mise en place du Fonds québécois pour l'habitation ;
- La contribution d'un conseiller qui représente l'ensemble du Mouvement Desjardins au Fonds québécois d'habitation communautaire ;

NOS SURPLUS COLLECTIFS

Avec plus d'un million, on bâtit nos réseaux d'habitation et nos quartiers.

Par son Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse soutient les projets structurants de vos quartiers tels que ceux portés par la Société acheteuse accession maison (SAAM) du quartier Saint-Sauveur à Québec, TerraVie, Action-Logement Lanaudière, les Maisons Adrianna, la Société d'investissement Sainte-Marie, la Société Le Radoub, située à Québec, Mon Chez-Nous inc. situé à Gatineau, les Logements communautaires LaSalle / Lachine, etc.

Par ailleurs, la Caisse participe activement aux projets spéciaux, aux assemblées annuelles et de vos fédérations et du RQOH.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec 1 877 647-1527
Montréal 1 877 598-2122
Joliette 1 866 753-7055

caisse.t92276@desjardins.com
caissesolidaire.coop

Ce dépliant est imprimé sur du papier québécois fait de fibres recyclées 100% postconsommation issues de la forêt urbaine, soit du recyclage en entreprise. **Nos forêts nous tiennent à cœur.**
Graphisme : Brunel Design ©2013



Bâtit sur la force
du Réseau 2013-2018

J'ai un plan

d'avantages
financiers



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Partenaire du



Le programme **J'AI UN PLAN**

Des avantages financiers

- Économiser sur vos frais financiers ;
- Faire des épargnes regroupées vous donnant de meilleurs taux d'intérêt.

Des frais gratuits remboursables

- Aucuns frais de révision annuelle de votre financement hypothécaire ;
- Pas de renégociation annuelle, l'entente est établie pour 5 ans ;
- Remboursement de vos frais, jusqu'à un maximum de 2 500 \$, lors d'un nouveau financement hypothécaire.
- Aucuns frais de transfert des prêts hypothécaires existants ;

En adhérant au programme, vous bénéficiez de :

- La gratuité des frais bancaires sur les principales opérations au compte chèque ;
- Les services de financement, adaptés à votre réalité, sont aussi gratuits (transfert d'hypothèque (*frais juridiques, rapport d'évaluation, frais d'analyse*), renouvellement du taux du prêt hypothécaire, nouvelle demande de prêt hypothécaire (*frais d'analyse et remboursement de 50 % des frais de notaire et d'évaluation plafonnés à 2 500 \$*), révision annuelle de dossier ;
- Un rendement avantageux de votre argent dans le compte avec opérations ;
- Un taux d'intérêt sur vos épargnes correspondant à celui offert sur un placement de 500 000 \$ et plus, même si vous maintenez seulement 1 000 \$ en épargne ;
- AccèsD Affaires gratuit incluant l'imagerie virtuelle de chèques ;
- Une relation d'affaires durable avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins ;
- Une institution financière qui comprend votre réalité ;
- Plusieurs avantages et services liés à votre adhésion à votre fédération régionale.

Engagements des OSBL d'habitation et conditions générales

Pour bénéficier des avantages du programme :

- Chaque OSBL d'habitation doit également être membre de sa fédération régionale ou du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) ;
- Les OSBL d'habitation s'engagent à faire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins leur principale institution financière.

Notre soutien à l'habitation

La Caisse d'économie solidaire porte une attention toute particulière à l'habitation communautaire. L'enjeu est d'assurer l'accès à un logement de qualité, abordable et répondant à ses besoins.

C'est l'une des conditions de base pour l'épanouissement personnel et social de l'individu ; voilà justement ce qui est au cœur de l'action de la Caisse d'économie solidaire, depuis sa création en 1971. Elle garde le cap en élaborant, avec le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), le programme **J'AI UN PLAN** fait sur mesure pour toutes les OSBL membres.

Adhérez au programme **J'AI UN PLAN**

En tout temps, votre OSBL peut adhérer au programme **J'AI UN PLAN** en appelant directement au RQOH :

RQOH

Réseau québécois des OSBL d'habitation
514-846-0163 - 1-866-846-0163

L'un de des représentants du RQOH ou de ses fédérations vous accompagnera dans votre démarche d'adhésion au plan.

Stabilité et solidité

Le programme **J'AI UN PLAN** existe depuis 2005. Il regroupe les OSBL d'habitation membre de l'une ou l'autre des huit fédérations régionales du Réseau québécois des OSBL d'habitation ainsi que les OSBL membres des régions non fédérées.

L'objectif du regroupement est de mettre la force de la coopération au service des OSBL d'habitation, en leur offrant des avantages dont ils ne pourraient pas bénéficier sur une base individuelle.

Comme le programme **J'AI UN PLAN** se négocie avec le RQOH, les membres ont la certitude de conserver les avantages du plan. Par ailleurs, les OSBL d'habitation qui n'adhèrent pas au programme doivent négocier directement avec leur institution financière et voir leurs frais réévalués chaque année.